



Attributions :

pour quoi faire ? comment faire ?

Tables rondes

→ **Mardi 2 juillet 2019 de 9h30 à 12h00, à la salle SAN SUBRA, Rue San Subra, Toulouse.**

Loi ALUR, loi LEC, loi ELAN

Trois lois qui revisitent nos pratiques et nos méthodes de travail avec les partenaires. Elles ouvrent et définissent les axes de la réforme des attributions. Cette réforme s'articule autour de documents cadres divers (PPGDLS, CIA, ...). Mais au-delà des documents-cadres, des interrogations se font jour :

- ✓ Suis-je encore acteur dans le processus d'attributions ? Telle est la question que pose nombre d'élus !
- ✓ Comment articuler nos savoir-faire dans un dialogue construit avec les partenaires ? Telle est la question que se pose nombre d'organismes !
- ✓ Les droits sont-ils garantis ? Telle est l'interrogation de l'utilisateur face à une complexité !

Par ailleurs, les territoires ont depuis plusieurs années des documents programmatiques relatifs à l'acte de construire (PLUIH, PLH...). La réforme élargit la compétence des territoires sur le champ des attributions. Le diptyque "politique de développement" et "politique de peuplement" est posé.

La politique de peuplement est sous-tendue par les équilibres de peuplement. Ces derniers sont mis en œuvre à 4 échelles territoriales : intercommunalité, commune, quartier, résidence. Cependant comment garantir la pleine association des acteurs, seul moyen d'asseoir un diagnostic territorial partagé ? Sans une analyse territoriale co-construite, pas d'équilibre de peuplement !

Pour se faire, il convient d'investiguer les solutions autour de notre outil :

- ✓ la lecture des enjeux,
- ✓ l'outil local pour accompagner la réforme,
- ✓ la dynamique de co-construction partenariale.

Pour répondre à ces questions, l'USH Occitanie m&p, en collaboration avec l'association ATLAS, vous propose deux tables rondes sur la base du programme suivant :

9h30 : Accueil

9h45 : Introduction

10h00 : Table Ronde « Un nouveau système d'attribution :
visions croisées »

*Sous-préfète : Mme OPPILLIART
Elu hors métropole : Monsieur COLL
Département Haute-Garonne : Monsieur FABRE
Action Logement : Monsieur MAGNE
Administrateurs locataires : CLCV
Organisme : Patrimoine SA Languedocienne*

10h45 : Echanges avec la salle

11h00 : Table ronde « Le partenariat local : la réponse ? »

*Sous-préfète Mme OPPILLIART
Elu métropolitain : Monsieur KOUNOUGOUS
Elu hors métropole : Monsieur LAFON
Département Haute-Garonne : Monsieur GABRIELI (à confirmer)
Action Logement : Monsieur MAGNE
Administrateurs locataires : CNL (à confirmer)
Organisme : Présidente d'ATLAS*

12h00 : Clôture des débats

INSCRIPTION

**Merci de préciser votre nom, prénom et entité
via le lien suivant :**

<https://doodle.com/poll/pvepqn5ytn9sph4s>

avant le 26 juin 2019